

L'OIT-Bruxelles a organisé une consultation sur le travail décent pour les jeunes	1
Réponse des Nations Unies à Bruxelles à une Consultation de la Commission européenne sur la protection sociale dans la coopération au développement	2
Préparatifs pour la Conférence internationale du Travail concernant les socles de protection sociale	2
Publication du BIT : l'impact de la crise financière sur les relations industrielles en Grèce	3
Conférence conjointe BIT-Flandres "Vers une économie inclusive et verte : l'importance des emplois verts"	3
Le BIT à une audition du Parlement européen sur l'accord de libre-échange avec la Colombie et le Pérou	3
Le Parlement européen réitère sa demande d'associer l'OIT à la Troïka UE-FMI-BCE.....	4
Le BIT à une Conférence S&D sur le détachement des travailleurs.....	4
Le Conseil d'administration de l'OIT rend hommage aux victimes de l'accident de bus en Suisse.....	4
Étude sur les inégalités au travail en Europe	5
Le BIT au groupe de travail euro-méditerranéen à haut niveau sur l'emploi et le travail.....	5
Cours du CIT-OIT en 2012	5
La législation de protection de l'emploi à l'épreuve de la crise économique	6
Programme des réunions	6
Contactez-nous	6

L'OIT-Bruxelles a organisé une consultation sur le travail décent pour les jeunes



La [Consultation](#), organisée en collaboration avec le Comité économique et social européen (CESE), a réuni divers intervenants, comme le Forum européen de la jeunesse, le Comité des Jeunes de la Confédération européenne des Syndicats (CES), les organisations des employeurs notamment Business Europe et l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME), le CESE, la Commission européenne, la Présidence danoise du Conseil de l'UE, les États membres et des représentants des groupes politiques du Parlement européen.

La Consultation a mené à des discussions constructives. Ses résultats contribueront au [Forum sur l'emploi des jeunes](#) organisé par l'OIT du 23 au 25 mai 2012 à Genève, ainsi qu'à la Conférence internationale du Travail (CIT) de juin 2012 et aux débats européens en cours. Pendant la Consultation, le Bureau International du Travail (BIT) a présenté les défis et les domaines où il faut agir, comme indiqué dans le [Rapport du BIT sur l'emploi des jeunes](#) qui sera soumis à la CIT de juin 2012.

Réponse des Nations Unies à Bruxelles à une Consultation de la Commission européenne sur la protection sociale dans la coopération au développement



Le bureau de l'OIT-Bruxelles a contribué de manière significative à la [réponse des Nations Unies à Bruxelles](#) à la [Consultation de la Commission européenne \(CE\) sur la protection sociale dans la coopération au développement de l'UE](#). La réponse a accueilli très favorablement les initiatives de la CE visant à promouvoir la protection sociale dans la coopération au développement de l'UE.

Les Nations Unies à Bruxelles ont fait des suggestions pour soutenir efficacement les systèmes et les socles nationaux de protection sociale dans la programmation d'aide extérieure, en tenant compte des recommandations formulées dans le rapport du [Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale de l'ONU](#) présidé par Michelle Bachelet. Le socle de protection sociale a été fortement appuyé par la réunion ministérielle du G20 sur l'emploi en 2011 ainsi que par le Sommet du G20 en 2011.

Préparatifs pour la Conférence internationale du Travail concernant les socles de protection sociale



Le bureau de l'OIT-Bruxelles a complété la réponse des Nations Unies à la Consultation de la Commission européenne (CE) sur la protection sociale dans le cadre de la coopération au développement de l'UE avec sa propre [réponse](#). Celle-ci tient compte notamment de la structure tripartite de l'OIT et de la discussion sur [l'élaboration d'une recommandation sur le socle de protection sociale](#) prévue pour la Conférence internationale du Travail (CIT) 2012. Le bureau de l'OIT-Bruxelles demande à l'UE de tenir compte des résultats de la CIT afin de bénéficier d'une éventuelle recommandation.

Le Bureau international du Travail (BIT) vient de publier le [rapport, y compris un projet de recommandation](#), qui servira de base pour les discussions à la CIT. Le Comité de la Protection Sociale (CPS) de l'UE a inclus le socle de protection sociale dans son programme de travail 2012. Le CPS vient d'examiner l'initiative du socle de protection sociale et la CIT 2012 dans une réunion informelle du Comité de l'Emploi de l'UE (EMCO) et du CPS sous la Présidence danoise du Conseil de l'UE, le 27 mars 2012 dernier. Les discussions de cette réunion étaient basées sur une présentation du BIT sur cette matière.

Publication du BIT : l'impact de la crise financière sur les relations industrielles en Grèce



En février 2012, un nouveau document de travail du BIT intitulé, "[Social dialogue and collective bargaining in times of crisis: The case of Greece](#)", a été publié. Ce document fait partie d'une série d'études nationales sur la négociation collective et les réponses efficaces à la crise. Le document décrit l'impact de la crise financière, économique et sociale sur les relations industrielles en Grèce. En effet, une série de mesures d'austérité mises en place par la nouvelle législation ont entraîné d'énormes difficultés pour les relations industrielles en Grèce.

Au moment de la parution du document de travail en février 2012, de nouvelles mesures d'austérité ont été adoptées dans le cadre du programme d'aide financière de la Commission européenne (CE), la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI). Ces mesures, comme la réduction sans précédent du salaire minimum dans le secteur privé de 22 pour cent par rapport au seuil fixé dans la convention collective nationale, auront un impact profond sur les relations industrielles. Les organisations grecques des employeurs et des travailleurs dans le secteur privé se sont conjointement opposées à cette réduction.

Conférence conjointe BIT-Flandres "Vers une économie inclusive et verte : l'importance des emplois verts"



Le Gouvernement flamand et le Bureau international du Travail (BIT) coopèrent depuis longtemps. Cette coopération est devenue un partenariat à part entière au fil des ans. Dans le cadre de cette coopération, le Gouvernement flamand, le BIT et le Conseil Social et Economique de la Flandre (SERV) organisent la conférence [«Vers une économie inclusive et verte: l'importance des emplois verts»](#) (en anglais). Celle-ci permettra un échange de vues sur la façon dont il faudrait réaliser une transition vers l'économie verte en garantissant une meilleure inclusion sociale et des possibilités d'emploi de qualité pour tous. La Conférence aura lieu le 23 avril au Parlement flamand. Vous pouvez [enregistrer online](#).

Le BIT à une audition du Parlement européen sur l'accord de libre-échange avec la Colombie et le Pérou

Le 29 Février 2012, le BIT a participé à une audition de la Commission du commerce international au Parlement européen (PE) sur l'accord de libre-échange entre l'UE et la Colombie et le Pérou. Guido Horacio, du Département des normes internationales du travail du BIT, a informé le PE sur les conclusions du mécanisme de contrôle du BIT en Colombie et au Pérou et a donné un aperçu des activités du BIT sur les normes du travail dans ces pays.

Le BIT a demandé à l'UE d'améliorer l'interaction opérationnelle entre la promotion des normes internationales du travail par le biais de la politique commerciale et la programmation de l'aide extérieure aux pays en développement, comme il est mentionné aussi dans la [Communication de la Commission européenne sur le commerce, la croissance et le développement](#) de janvier 2012.

Le Parlement européen réitère sa demande d'associer l'OIT à la Troïka UE-FMI-BCE

Le 15 février 2012, le Parlement européen (PE) a adopté une « [Résolution sur l'emploi et les aspects sociaux dans le cadre de l'examen annuel de la croissance 2012](#) ». Le PE réitère sa position, adoptée dans son rapport de 2011 sur la crise financière, économique et sociale, que l'OIT devrait être impliquée dans les programmes d'aide financière de la Commission européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne (UE-FMI-BCE). Le PE demande aussi au Conseil européen de donner aux États Membres concernés les encouragements nécessaires pour investir dans la création d'emplois durables, l'éducation et la formation et la réduction de la pauvreté, de manière à faciliter leur contribution à la réalisation des objectifs de l'UE dans ces domaines.

Le BIT à une Conférence S&D sur le détachement des travailleurs



Le 7 Mars 2012, Karen Curtis, Directrice adjointe du Département des normes internationales du travail du

Bureau international du Travail (BIT), est intervenue au cours d'une Conférence du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates (S&D) au Parlement européen sur « les droits sociaux fondamentaux et le détachement des travailleurs dans le cadre du marché unique », en présence du Commissaire László Andor et de certains membres du Parlement européen. Karen Curtis a informé les participants sur les positions du mécanisme de contrôle de l'OIT quant au droit à l'action collective et aux motifs pour d'éventuelles limitations de ce droit.

Récemment, le Comité de la Liberté syndicale de l'OIT a réitéré sa position que des motifs économiques ne peuvent être une raison pour limiter le droit de grève.

Le Conseil d'administration de l'OIT rend hommage aux victimes de l'accident de bus en Suisse

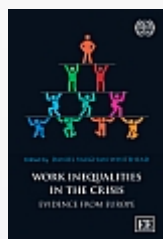


Au cours de la 313^{ème} session du Conseil d'administration de l'OIT, qui a eu lieu du 15 au 30 mars 2012, les membres ont respecté une minute de silence en mémoire des victimes – parmi lesquelles 22 enfants – du tragique accident d'autocar en Suisse. Luc Cortebeeck, Vice-président et représentant des travailleurs, a lu une déclaration. Le représentant des employeurs a exprimé sa solidarité au nom de son groupe et la représentante du gouvernement belge a remercié les autorités suisses de leur soutien efficace.

Pendant la 313^{ème} session du Conseil d'administration, le processus de nomination d'un nouveau Directeur général du BIT a été entamé. Le Conseil d'administration s'est également penché sur la situation à Myanmar, les préparations de Rio+20 et le rôle de

l'OIT dans la lutte contre la crise financière, économique et sociale.

Étude sur les inégalités au travail en Europe



Suite à la crise économique mondiale, les inégalités au travail ont augmenté de façon significative à travers l'Europe – et elles continueront à augmenter comme de plus en plus de pays introduisent des mesures d'austérité et des réformes du travail. C'est la thèse principale de la nouvelle étude "[Work Inequalities in the Crisis: Evidence from Europe](#)" publié par le Bureau international du Travail (BIT) et cofinancé par la Commission européenne. La publication analyse la manière dont les conditions de travail, les salaires, les revenus, l'emploi, l'égalité des sexes, ... se sont détériorés à travers l'Europe depuis le début de la crise. Le livre comprend des données provenant de 30 pays et 14 études nationales réalisées par d'éminents spécialistes européens.

Le BIT au groupe de travail euro-méditerranéen à haut niveau sur l'emploi et le travail

Le groupe de travail euro-méditerranéen de haut niveau sur l'emploi et le travail s'est réuni le 14 février 2012 à Bruxelles. Dorothea Schmidt, experte en matière de politique de l'emploi auprès du BIT-Le Caire a donné [un aperçu détaillé](#) des défis de l'emploi et du travail décent dans la région et a identifié les priorités d'action.

Cours du CIT-OIT en 2012



Le Centre international de Formation de l'OIT (CIF-OIT) à Turin organise un large éventail de cours en 2012. Quelques formations imminentes sont : « [L'Académie de la Sécurité sociale](#) » à partir du 2 avril (cours en ligne et à Turin), la session de formation « [Identifier et examiner les cas de travail forcé et de la traite des êtres humains](#) » du 16 - 20 avril à Turin, l'atelier « [Diversité, inclusivité et démocratie profonde](#) » à Turin du 24 - 26 avril.

Des programmes de base sur le dialogue social sont livrés conjointement par le Secteur du Dialogue social et le CIF de l'OIT, par exemple des cours sur les compétences de négociation mixtes syndicales/patronales (« [Joint union/management negotiation skills](#) ») et sur la conciliation et la médiation dans les conflits du travail (« [Conciliation/mediation of labour disputes](#) »).

Les cours sont donnés en plusieurs langues, en ligne comme en face-à-face. Les cours offrent d'excellentes occasions de trouver de l'expertise de haut niveau dans votre domaine d'intérêt. Des options de financement limité et/ou partiel sont disponibles pour certains candidats qui remplissent les conditions.



La législation de protection de l'emploi à l'épreuve de la crise économique

La [Note d'information de Dialogue no.3 2011 du BIT](#), intitulée « La législation de protection de l'emploi à l'épreuve de la crise économique. Une revue globale de la réglementation des licenciements collectifs pour motifs économiques » présente les principaux aspects de la réglementation des licenciements collectifs pour motifs économiques dans plus de 125 pays.

Elle énumère les réformes intervenues pendant la période 2008-2011 et examine les dispositions législatives nationales réglementant les sept thématiques de la législation de protection de l'emploi : la définition quantitative des licenciements collectifs, la procédure de consultation des représentants des travailleurs, la notification à l'autorité publique compétente, l'intervention de tierces personnes dans le processus des licenciements collectifs, l'obligation pour l'employeur d'examiner d'autres mesures avant les licenciements, les critères de sélection des salariés à licencier et la priorité de réembauchage.

Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT](#)

Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les activités du BIT, veuillez contacter :

OIT-Bruxelles

rue Aimé Smekens 40

B-1030 Bruxelles

Belgique

Tél. : + 32 (0)2 736 59 42

Fax : +32 (0)2 735 48 25

Courriel : ilo-brussels-press@ilo.org

Site internet : www.ilo.org/brussels